



INTERCO
SPP

CONTRE LA REFORME DU CYCLE DE TRAVAIL DES ALG



La CFDT agit pour le maintien des acquis de l'accord RTT pour les ALG, et pour qu'aucune réorganisation ne se fasse au détriment des personnels.

Pour la **CFDT** la finalité de cette réforme est d'imposer aux ALG de s'adapter aux besoins des mairies d'arrondissement au mépris de leurs conditions de travail, et de leur vie personnelle.

La Mairie de Paris veut une fois plus à travers une pseudo modernisation de l'administration, faire payer aux ALG, agents de catégorie C parmi les moins reconnus, les frais de la réduction des déficits publics

C'est pourquoi la **CFDT** a boycotté le dernier CTP, car il est clair que la Ville tente d'imposer un projet dont personne ne veut.

Si la Mairie de Paris doit faire des économies, la **CFDT** refuse que les ALG en payent les frais !

Oui, la **CFDT** refuse que les ALG se voient imposer une baisse de salaire.

Oui, la **CFDT** refuse que les ALG se voient imposer des horaires atypiques sans compensation financière.

Oui, la **CFDT** refuse que le cycle de travail des ALG soit modifié en dehors de l'accord cadre de référence.

Oui, la **CFDT** refuse que les ALG voient leur salaire baisser de 20% (au moins) tout en terminant à 23H.

Pour la **CFDT** le temps de repos légal doit systématiquement être respecté.

La CFDT est à vos côtés pour défendre vos intérêts individuels et vos droits collectifs, pour obtenir des améliorations justes pour tous, ancrées dans la réalité de la vie des services et des établissements.